

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNE DE FRESSIES**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

- en exercice : 12
- qui ont pris part à la délibération : 10
- dont Procurations : 2

Date de la convocation : 18/09/2023

N°61/2023

*L'an deux mil vingt-trois, le 22 septembre, à dix-neuf heures, la commune de FRESSIES, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Marie-Danièle CHEVALIER, Maire.*

*Présents : CHEVALIER Marie-Danièle, HORNAIN Edith, BOUCHÉ Marc, BOURGEOIS Pascal, CHASTAIN Sandy, DELAIN Cédric, DUHAMEL Séverine, JACQUEMIN Martine,*

*Procurations : BOUGENIERE Karine donne procuration à HORNAIN Edith  
LESCAN Boris donne procuration à DUHAMEL Séverine*

*Absents excusés : MASSELOT Raynald, LECLERCQ Alexia*

*Madame Edith HORNAIN est désignée secrétaire de séance*

**OBJET : NOËL 2023**

Après en avoir débattu, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'offrir :

- une carte cadeau d'un montant de 30.00 € aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'une coquille qui seront distribués le dimanche 17 décembre 2023 de 10h à 12h,
- une carte cadeau d'un montant de 70.00 € aux membres du personnel communal ainsi qu'une coquille qui seront distribués le samedi 16 décembre 2023 à 11 heures,
- un jouet aux enfants nés entre 2012 et 2023 pour un montant total maximum de 2 460.00 € ainsi qu'une coquille qui seront distribués en mairie le samedi 16 décembre de 14h à 17h.

à l'occasion des fêtes de Noël 2023.

Madame le Maire est autorisée à signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Edith HORNAIN

Marie-Danièle CHEVALIER

*Acte rendu exécutoire après transmission en*

*Sous-Préfecture le 29 septembre 2023*

*et à la publication sur le site Internet communal en date du 29 septembre 2023*